

## SOGECLAIR

Date d'arrêté : 12 avril 2013

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social.

Date de publication au BALO de l'avis préalable

Mentionné à l'article R 225-73 du Code de Commerce

<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>725 000</b>
Votes doubles	476 981
<b>Droits de vote théoriques</b>	<b>1 201 981</b>
Actions privées de droit de vote	
Autodétention au nominatif	30 264
Autodétention au porteur	352
<b>Droits de vote réels</b>	<b>1 171 635</b>